



SOMMAIRE

- Le « Mot » du Maire
- Présentation du budget 2023
- État civil / Nouveaux arrivants
- Services Publics Communaux
- Bilan des travaux réalisés
- Projets investissement 2024
- PLUi
- Cérémonie commémorative
- Communication
- Mots des Associations

« Madame, Monsieur,

Après une interruption de parution, notre journal reprend afin de porter à votre connaissance les différentes informations communales.

Comme vous le savez certainement, j'attache une grande importance aux manifestations organisées par nos associations dans notre commune et nous avons la chance d'avoir des bénévoles qui les font vivre admirablement bien et qui nous offrent la possibilité de participer à des moments de convivialité exceptionnels.

Je veux les remercier infiniment car si notre village est animé, c'est grâce à eux, qui organisent, et à vous qui participez. J'ai une pensée particulière pour l'un d'entre eux qui nous a quitté subitement cette année, avec sa blouse bleue, il aura apporté son aide à la quasi-totalité des organisateurs des différentes manifestations dans le village, Merci Guy !!

J'ai pris l'initiative d'arrêter la permanence des élus le vendredi de 17h30 à 19h00 car l'amplitude des horaires d'ouverture de la mairie annexe est, à priori, suffisante pour satisfaire vos demandes. Cependant, je reste disponible et les personnes qui souhaitent me rencontrer, ou rencontrer un membre du conseil municipal, peuvent prendre rendez-vous auprès de la secrétaire à la mairie annexe, ou en m'appelant au 06.85.95.10.12.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous propose de nous retrouver le dimanche 14 janvier 2024 à 16 heures au foyer François Dumail pour la cérémonie des vœux autour de la galette des rois. »

Thierry TOUBERT,
Le Maire.

Présentation générale du budget 2023

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	390 007,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	390 007,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	259 508,10
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 505,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 18 022,90
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	290 036,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	680 043,00

- ▶ La réserve de la commune est de : + 100 169 € sur le BP 2023
- ▶ Situation de la Trésorerie au 05/04/2023 : + 170.694,55 €

Nouveautés concernant la Taxe d'Habitation

- Le taux de la Taxe d'Habitation (TH) a été figé de 2020 à 2022.
- Il est de nouveau voté à compter de 2023.
- A partir de 2023, la TH ne concerne que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Nouveauté concernant les bases

- En 2023, augmentation automatique des bases de 7%

Décision en matière des taux

En 2023, maintien des taux d'imposition :

- TFB : 29,34 %
- TFNB : 74,21 %
- THRS : 8,01 %

État civil

Carnet Rose :

- ◇ **2020** : Kylian PACE MONTALTO le 10 août - Louis BERGES et Roméo CESTAC, arrières petits-fils de Jacques et Augustine BERGES – Loan SEBASTIEN le 12 juin, petit-fils de Thierry et Maryline et arrière petit-fils de Jacques et Andrée TOUBERT – Roxane RUF le 15 juin, arrière petite fille de M. et Mme RUF – Lylio JOUVE le 29 septembre, petit-fils de Jean-François et Christine JOUVE
- ◇ **2021** : Aleyna BELLOC le 17 février - Charlotte METCALF le 13 juillet - Maxence ROSSET le 7 octobre - Charlie BRUNE le 25 novembre, petite fille de Jean-Claude et Alice BRUNE - Jules FONTAN le 31 août, petit-fils de Louis et Michelle FONTAN.
- ◇ **2022** : Athéna RENIER le 17 octobre - Télya JOUVE le 19 octobre - Noan LHOSTE CHALINE le 23 novembre - Alice GASPIN le 27 décembre.
- ◇ **2023** : Maxence POUDENS GOSSOT le 14 mars - Julie SOUQUET le 26 avril - Anna BRUEL le 25 mai - Gabriel SCHIAVON le 5 mars - Noam TOUBERT le 8 avril.

Carnet Blanc :

- ◇ **2020** : Mariage de Michaël PEREZ et Violaine MEMBRIVES.
- ◇ **2021** : Mariage de Freddy COLLIN et Edith RAYSSAC.
- ◇ **2022** : Mariage de Bastien TOUBERT et Camille BRINGUET - Ludivine DUPONT et Arnaud ROSSET.
- ◇ **2023** : Mariage Nicolas SCHIAVON et Candice VAUDRON - Kévin DANEAU et Fanny MAYS.

Carnet Noir :

- ◆ **2020** : Décès de Guy SAUDEMONT, de Paulette SAINTIGNAN et de Solange DUTREIL.
- ◆ **2021** : Décès de Sylvie BARAUTE, fille de Reine BAQUE, d'Emilia LOUBEAU, d'Albin MARTINEZ et de Julia LAPORTE.
- ◆ **2022** : Décès de Chantal SCHIAVON.
- ◆ **2023** : Décès de Marcel CAUBET, Edith RAYSSAC, Guy CAZENEUVE, et Gérard MOTHE, père de Mathieu.

Nouveaux arrivants (propriétaires résidents) :

Nous souhaitons la bienvenue aux derniers arrivants sur la commune (à partir de 2020) :
 Candice BROSSET et Olivier LAPOIRE (ancienne maison OUSSET) – Sidonie GUÉNON et Mathieu BRUEL (ancienne maison SPHOR) – Elodie et Aurélien ROUMEGUERE (construction nouvelle) – Mélanie CIADOUX et Jean-Baptiste COSTE (ancienne maison Anthony ROUMEGUERE) – Mélanie ENCAUSSE et Dorian FOUGERAY (construction nouvelle) - Maëva JOUVE et Anthony SCHIAVON (construction nouvelle) – Célia FERRERE et Anthony YONSI (Escoubas) – Catherine JEAN (ancienne maison Michael PEREZ) - Lydie BONVICINI (le Pouy) – Annick et Richard LLUESMA (Stade) - Alain STOECKEL-AUPY et Magali CHARVERON (ancienne maison RAYNAUD) – Dominique CHAUSSY (Larrue)
 - Didier et Nathalie LEGUEVAQUES (ancienne maison EGEA).

Services Publics communaux

Personnel communal :

Actuellement, l'effectif communal est de trois agents titulaires et un agent contractuel :

Agents titulaires :

- >Martine SAINTIGNAN, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).
- >Martine SALANEUVE, Agent de restauration à la cantine scolaire.
- >Alain KRSTENIC'OVA, Agent technique.

Agent contractuel :

- >Sandrine LEBOURNOT, Agent d'accueil à l'Agence Postale Communale (le mercredi après-midi).

Nous remercions le personnel pour la qualité du travail réalisé.

La gestion de certaines missions est parfois compliquée, particulièrement à la cantine où parfois les imprévus amènent un temps de réflexion et une prise de décision très rapide...

Nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour trouver une stabilité pour le remplacement de la secrétaire de mairie titulaire du poste, en arrêt maladie de février 2019 à mars 2023 et actuellement en disponibilité.

Nous avons donc fait appel au Service Intercommunal de Gestion des Mairies, service de la Communauté de Communes, qui propose des prestations auprès des mairies, de manière temporaire (service de remplacement) ou sur du plus long terme, par convention.

Nous avons donc signé une convention avec ce service et nous bénéficions, depuis le mois de mars 2022 des compétences de Virginie qui gère le secrétariat, la préparation des documents d'urbanisme, la comptabilité, la gestion de la cantine (commandes repas, facturations, etc...) et la tenue de l'agence Postale. Nous la remercions tout particulièrement pour son professionnalisme.

Rappel des heures d'ouverture de la Mairie:

Lundi et mercredi matin de 8h30 à 12h30.

Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15.

Agence Postale Communale :

Mêmes horaires + mercredi après-midi de 14h30 à 18h30.

Bilan des travaux réalisés

En 2021

- École : Remplacement des menuiseries de la salle de classe de l'étage : Montant des travaux > 14 410 €. Subventions : 2408 € État et 2408 € Département + 1000 € de la Région. Remplacement de 3 radiateurs au dortoir : 840 €.
- Maison des associations : Achat d'un défibrillateur : 1490€ aide financière de l'AMF de 300 €.
- Remplacement du souffleur de feuilles : 610 €.
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par du Led : 156 870 € subventionné à 80% par le SDEHG. Reste à charge pour la commune : 31 374 €. Un emprunt à taux zéro a été contracté auprès du SDEHG sur une période de 12 ans (soit 2 615 €/an).

Pour information, voici la consommation en électricité de l'ensemble de la commune :

- 2020 (avant travaux) : consommation : 86 259 kw/h, ce qui représente une dépense de 14 165 €
- 2021 (travaux en cours d'année): consommation : 39 561 kw/h, ce qui représente une dépense de 8 292 € (- 5873 €)
- 2022 (après travaux) : consommation : 42 071 kw/h, ce qui représente une dépense de 9 517 € (- 4 648 €)

Économie générée par cet investissement: 4 648 €/an pour un remboursement des travaux de 2 615 €/an.

En 2022

- Mise en sécurité de la salle des fêtes : Incendie (trappes de désenfumage, alarmes, blocs sortie...) et électricité remplacement de l'éclairage existant par du LED : Montant des travaux 12 940 € subventionné à 40 % par le Conseil départemental.
- Église : Mise en sécurité de l'installation électrique du tintement des cloches + remplacement d'un moteur : 3400 € subventionné à 40% par le Conseil départemental.
- Remise en état de la salle de bains du logement communal : 6100€.

En 2023

- Acquisition d'un tracteur neuf pour l'entretien des espaces verts, en remplacement du tracteur Renault qui, hélas, montrait de très gros signes de faiblesse : 12 600 € subventionné à 40 % par le Conseil départemental.
- Acquisition d'un broyeur d'accotement : 2 480 € subventionné à 40 % par le Conseil départemental + 500 € fonds de concours de la communauté de communes.
- Acquisition d'un vidéo projecteur pour l'école : 750 €.
- Travaux d'aménagement de la RD 635 (route d'Aurignac) : L'objectif principal de cet aménagement est la mise en sécurité de l'entrée de l'agglomération et du carrefour avec le chemin de Courneilhac, le chemin de Marcadet et l'impasse Serre Del Cos.

Pour se faire, il est impératif de mettre en place un dispositif visant à réduire la vitesse des usagers.

L'étude et la maîtrise d'œuvre de ce projet ont été confiées au cabinet « Axe Ingénierie ».

Quatre entreprises ont répondu au marché, il a été attribué à Jean Lefèbvre pour un montant de 141 977 €. Les subventions que nous avons obtenues sont réparties comme suit :

L'Etat (DETR) : 20%, la Région : 5%, le Conseil départemental : 40% et la communauté de communes : 15 %, soit un total de 80 %, taux maximum de subvention autorisé.

Projets d'investissement 2024

La salle des fêtes a besoin d'une rénovation des murs, les travaux sont prévus fin du 3^{ème} trimestre 2024 pour un montant de 40 781 € HT, les demandes de subventions sont en cours.

La rénovation des sanitaires de l'école pour un montant de 11 949 € HT devrait être réalisée à partir de mois de septembre.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi est en cours d'élaboration et devrait être finalisé et validé en 2024.

Nos craintes s'avèrent réelles, et le milieu rural va subir une forte diminution de la surface de terrains constructibles. Les documents de travail n'étant pas diffusables, vous pourrez les découvrir et vous exprimer à l'occasion de l'enquête publique, courant 2024.

Cérémonie commémorative

Nous attachons une grande importance aux cérémonies commémoratives et célébrons chaque année, celles du 8 mai et du 11 novembre. Nous remercions la population présente pour partager ces moments de souvenir et de respect pour ceux qui sont tombés au champ d'honneur, parce que nous ne devons pas oublier !

Merci à Madame la Directrice et aux élèves de notre école primaire pour le dépôt de la gerbe qu'ils ont eux même fabriqué et merci également à Perrine SALANEUVE, pour son intervention musicale lors de la dernière cérémonie.



Communication

Soucieux du respect de l'environnement, nous souhaitons limiter au strict minimum l'utilisation du papier comme moyen de communication. C'est pourquoi nous avons mis à votre disposition d'autres supports, moins polluants et moins onéreux, afin de vous informer :

La page  de la mairie : Mairie de Ciadoux

L'application  PanneauPocket disponible sur :



A compter de 2024, les comptes rendus des réunions du conseil municipal et le journal communal seront consultables sur le site internet de la commune : www.ciadoux.fr

Nous vous encourageons à télécharger l'application Panneau Pocket, elle est gratuite et simple d'utilisation. Après le téléchargement, il suffit de mettre « Ciadoux » dans les favoris et vous recevrez des notifications lorsque la mairie diffusera une information ou une alerte.

Déchets organiques :

En application de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit de généraliser le tri à la source des déchets organiques. Chaque citoyen devra disposer d'une solution lui permettant de ne plus déposer ses déchets organiques avec les ordures ménagères résiduelles d'ici 2025.

La Communauté de communes propose aux administrés d'acquérir :

⇒ Un composteur individuel (environ 400 litres) : 30,00 €

⇒ Un bio-seau (environ 7 litres) : 2,00 €

⇒ Un lombricomposteur : 45,00 €

Le tout sera accompagné d'un manuel d'utilisation détaillé et de directives de tri qui seront apposées sur les bio-seaux et les lombricomposteurs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Blajan :

Du mardi au samedi 8h30-12h00 & 13h30-17h30 tel : 05 61 88 67 66

Communication (suite)

Quelques rappels :

- > Une borne de collecte de piles usagées est à votre disposition à la mairie annexe.
- > Une borne de récupération de textile est située à côté de la cabine à livres, place de la poste.
- > Les colonnes de tri sélectif se situent au chemin du stade, à côté du cimetière.

Il est important de respecter les consignes de tri et d'utiliser la bonne colonne afin d'optimiser le recyclage. Ce qui n'est pas recyclable dans ces colonnes et qui ne rentre pas dans la catégorie des déchets ménagers (à mettre dans les conteneurs) doit être déposé à la déchetterie en cas de doute, consultez le site internet de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.

Du pain frais tous les jours sauf le jeudi !



Paiement par carte bancaire ou en espèces, différentes variétés de pain, des viennoiseries et quelques friandises sont disponibles 24h/24 dans le distributeur devant la mairie annexe.



Des pizzas le mercredi :

Tous les mercredis à partir de 18h00, place de la poste, vous pouvez passer vos commandes à partir de 15h00 au 06 76 59 19 00 ou directement sur place jusqu'à 21h.

Communication (suite)



Recensement de la population 2024

www.le-recensement-et-moi.fr

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **04 février 2024**

Contactez la commune : **05.61.94.30.38 aux heures d'ouverture de la mairie ou au 06 85 95 10 12.**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune :

Plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Merci de réserver le meilleur accueil à Tom PIROT-POMAREZ, l'agent recenseur de notre commune.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Mots des Associations

La Mairie met à disposition des Associations qui le souhaitent, une tribune libre dans le journal communal de Ciadoux. Elles font le choix de faire paraître, ou non, un article écrit par leur soin. La Mairie s'interdit de modifier ces articles .

♦ **Syndicat d'Initiative :**

« Si la première partie de la saison s'est bien déroulée pour notre association (Loto, Expo, Cinéma) la fin de l'année a été bien compliquée. La disparition brutale et inattendue de Guy Cazeneuve nous a considérablement perturbé ; Guy toujours présent pour donner un coup de main, toujours dévoué pour aider, toujours là pour participer, était un des membres incontournables de l'association. Adieu l'ami et merci pour tout, tu vas beaucoup nous manquer.

En attendant de vous rencontrer à nouveau en 2024, les membres du Syndicat d'Initiative vous souhaitent des bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle. »

♦ **De Fil en Aiguille :**

« Notre 8ème exposition de broderies et patchwork organisée les 25, 26 et 27 novembre dernier a connu autant de succès. En effet plus de 300 personnes nous ont rendu visite pendant ces 3 jours.

Nous tenons à remercier, Monsieur le Maire et son équipe pour l'utilisation de la salle des fêtes, le syndicat d'initiative et tous les bénévoles pour l'aide apportée pendant cette manifestation, ainsi que Madame la Directrice et le personnel de l'école pour la gêne occasionnée pendant ces journées.

Nos ateliers se déroulent toujours le lundi après-midi à la maison des associations où vous pouvez venir nous retrouver de 14 à 18heures, le meilleur accueil vous sera réservé.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'Année et une bonne et heureuse année.

Les brodeuses »

Mots des Associations (suite)

♦ Comité des Fêtes :



« L'ensemble du Comité des Fêtes vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations qui se sont déroulées cette année.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour nos futures manifestations 2024 :

Dimanche 31 Mars : Omelette pascale

Samedi 22 Juin : Feu de la st Jean

Du Vendredi 4 au Lundi 7 Octobre : Fête Locale

Samedi 23 Novembre : Repas Aligot / Saucisse - Vin Nouveau

Le Comité des fêtes »

♦ Des mots pour le rire :

« **L'atelier d'écriture humoristique** de Ciadoux a attiré de nouveaux membres cette année 2023. Ils viennent de Salies du Salat, de Tournan (32) et Mercenac (09). Certains ayant découvert puis testé par hasard en 2022 cette activité ludique.

Cette année le 13ème salon "Autour du livre" initialement prévu le 12 novembre à dû être reporté à la 2ème quinzaine d'Avril 2024 suite à la disparition d'un membre actif de cette manifestation ; la date sera validée en début d'année.

Toute l'équipe vous souhaite de très bonne fêtes de fin d'année et vous dit à bientôt pour de nouvelles rencontres. »



Ça cogite ...

Mots des Associations (suite)

♦ **ACCA :**

« L'ACCA en 2023 :

10.11.12 mars > Nous organisons avec l'**HARLOUP** (**H**umilité du chasseur - **A**mour des chiens - **R**espect de l'animal chassé - **L**iberté de chasser - **O**uverture vers les jeunes et les non-initiés - **U**nité de tous les chasseurs - **P**assion de la chasse aux chiens courants) le plus grand concours de meutes sur sanglier en France. Pour cette édition, 53 meutes participantes, 128 concurrents venus de 16 départements : 11.12.13.15.19.24.31.32.34.46.47.63.64.65.81.82. Sur le territoire, 133 communes adhèrent pour recevoir les candidats. Malgré une météo instable le vendredi et le samedi avec de la pluie et du vent, le concours s'est déroulé parfaitement. Le dimanche le beau temps est revenu. La journée a été animée par les Fantaskes, l'ambiance était là.



C'est l'équipe du 65, Martin - Maylin, Vignaux qui a gagné le concours.

Mots des Associations (suite)



Sans les bénévoles, cette formidable manifestation ne pourrait pas se faire.

Tous les ans de nouvelles personnes (chasseurs, non-chasseurs, du village, d'autres villages) viennent agrandir cette famille.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous joindre à nous.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons perdu 3 des nôtres.

On pense aux familles d'Edith, Guy et Gégé.

En 2024, le concours sera du 8 au 10 mars.

15 Juin > Notre assemblée générale s'est déroulée.

18 Novembre > Repas de chasse



Encore une belle journée !

On vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Journal validé par le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 18 décembre 2023.

Pour diffusion,
Thierry TOUBERT
Le Maire

